



Fiche de poste

CADRE SUPERIEUR SOCIO-EDUCATIF

1 – Définition :

Les activités du management supérieur concourent à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement et des modes de gestion dans une finalité de service public. Elles visent à superviser, arbitrer, organiser les moyens et les ressources, à piloter et à adapter le projet d'organisation de l'établissement en déclinant les objectifs par pôle.

2 – Conditions d'exercice :

Cet emploi/métier est accessible aux titulaires du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Interventions Sociales. Par ailleurs le Cadre supérieur socio-éducatif a réussi un concours sur titre.

Sa résidence administrative est 32 rue de la Grève à Bonneval

Il exerce ses missions en qualité de cadre du pôle de « pédopsychiatrie/ Autisme » qui comprend :

- Centre Médico-Psychologique et Hôpital de Jour enfants de Chateaudun
- Centre Médico-Psychologique et Hôpital de Jour enfants de Nogent le Rotrou
- Unité de Soins Saint Florentin
- Foyer d' Accueil Médicalisé « les Magnolias »
- ESAT « La Ferme »
- Foyer d'hébergement et Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

En parallèle il assure l'encadrement supérieur du service social.

MISSIONS particulières	COMPÉTENCES particulières
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la définition des organisations stratégiques de la direction des soins, - Organisation et mise en œuvre de la politique d'établissement et de sa déclinaison par Pôle, - Collaboration étroite avec le directeur des soins, l'équipe de direction et les chefs de Pôle, - Supervision d'une équipe de cadres de proximité et assistance dans la gestion d'une équipe, - Animation et management d'équipes pluridisciplinaires sur un ou plusieurs Pôles, - Élaboration, réalisation et communication du projet paramédical en cohérence avec le projet de soins et le projet médical pour un ou plusieurs Pôles, - Recensement mensuel des besoins, préparation des demandes et répartition entre les différentes unités des moyens en ressources humaines et matériels et Mise en adéquation de ces besoins en lien avec l'activité - Analyse régulière de l'activité des unités dont il a la charge en lien avec les indicateurs du contrat de pôle - Suivi et contrôle des différents tableaux de bords permettant un suivi budgétaire du Pôle, - Pilotage et coordination de projets et des activités paramédicales en collaboration avec le chef de Pôle, - Planification et contrôle de résultats des projets et des actions concernant les différentes unités, 	<ul style="list-style-type: none"> - Animer, mobiliser et entraîner des équipes, - Faire preuve de loyauté, d'équité et être une force de propositions, - Impulser la notion d'entraide au sein du pôle mais aussi au sein de l'établissement - Aide à la décision concernant le management stratégique, - Traduire les orientations de l'établissement et les priorités du Pôle en plans d'action ou en projet, - Établir des argumentaires stratégiques sur les conditions et les modalités de mise en œuvre des projets confiés, - Arbitrer entre différentes propositions, - Réaliser un diagnostic de l'activité d'une unité ou d'un Pôle, - Travailler en réseau et développer le partenariat - Piloter certains axes du projet de soins en étroite collaboration avec le directeur des soins - Organiser la délégation des activités et des moyens dans son champ de responsabilité, - Présenter et argumenter une action ou un projet auprès d'un groupe de professionnels, - Évaluer et valoriser les compétences et le potentiel

MISSIONS particulières	COMPÉTENCES particulières
<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux recrutements des personnels en lien avec la DRH. - supervision de la formation des stagiaires affectés aux unités - Participation à la démarche continue d'amélioration de la qualité - Promotion et développement de la recherche dans le domaine professionnel, - Réalisation d'études et de travaux de recherche, - Veille professionnelle 	<p>des cadres, d'un ensemble d'unités, d'un pôle,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décliner les axes du plan de formation annuel d'un pôle en lien avec les décisions de la commission de pôle, - Contrôler et évaluer les prestations de soins en exploitant les informations de façon quantitative et qualitative,

Relations professionnelles :

Elles s'inscrivent dans une démarche participative intra et extra hospitalière.

Lieux d'exercice :

L'ensemble des sites d'implantation du Centre Hospitalier Henri Ey mais principalement à Bonneval, Châteaudun et Nogent le Rotrou.

Siège social

32 rue de la Grève
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00
fax. 02 37 44 76 82
www.ch-henriey.fr